



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 décembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N°13

OBJET :

VOIRIE

AMENAGEMENT DE
LA 3EME TRANCHE
DU BOULEVARD
URBAIN SUR VICHY
ET CUSSET

BILAN DE LA
CONCERTATION
PREALABLE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 20 DEC. 2017

Publiée ou notifiée

le : 20 DEC. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL (de la délibération n°1 à la délibération n°31 et de la délibération n°33 à la délibération n°47) - C. BENOIT (à partir de la délibération n°32) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS - R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la délibération n°17 et de la délibération n°19 à la délibération n°47) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P. SEMET (de la délibération n°1 à la délibération n°10 et de la délibération n°13 à la délibération n°39) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°28 et de la délibération n°30 à la délibération n°47) – MC. VALLAT – M. MORGAND – JM. BOUREL - N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – F. BOFFETY – M. GUYOT – J. BLETTYERY - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET (à partir de la délibération n°2) – C. MALHURET – G. MAQUIN (à partir de la délibération n°2) - E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°2) – YJ. BIGNON - B. KADJAN - MC. STEYER – JJ. MARMOL - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme C. BENOIT à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°31), Vice-Présidente.

Mme et M. J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - JM. LAZZERINI à JD. BARRAUD – M. CHARASSE à G. DURANTET – Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. F. MINARD – J. JOANNET, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-12,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de voirie,

Vu le projet d'agglomération de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°1 du bureau communautaire du 24 novembre 2016, approuvant les principes du projet d'aménagement de la 3^{ème} tranche du boulevard urbain sur Vichy et Cusset, le lancement des études préalables, des procédures réglementaires et des acquisitions foncières nécessaires via l'EPF Smaf Auvergne,

Vu la délibération du bureau communautaire du 19 octobre 2017, approuvant le programme de l'opération et le lancement d'une procédure de mise en concurrence pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de concevoir le projet

Vu l'arrêté n°2017.113 du 18 septembre 2017 pris par Monsieur le Président de Vichy Communauté pour ouvrir et définir les modalités de la concertation préalable

Considérant qu'une concertation préalable du public s'est tenue du 9 octobre au 10 novembre 2017 avec une mise en ligne du dossier de concertation sur le site internet de Vichy Communauté, une mise à disposition du dossier en format papier à l'hôtel d'agglomération et dans les mairies de Vichy, Cusset et Creuzier-le-Vieux, et une réunion publique le 17 octobre 2017,

Considérant que durant cette période, le public a formulé des observations dont le bilan figure dans le rapport ci-annexé,

Propose au conseil Communautaire :

- D'approuver le bilan de la concertation préalable ci-joint,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

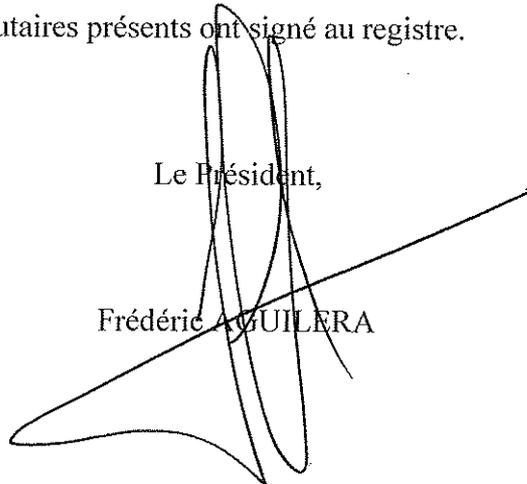
- d'approuver ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

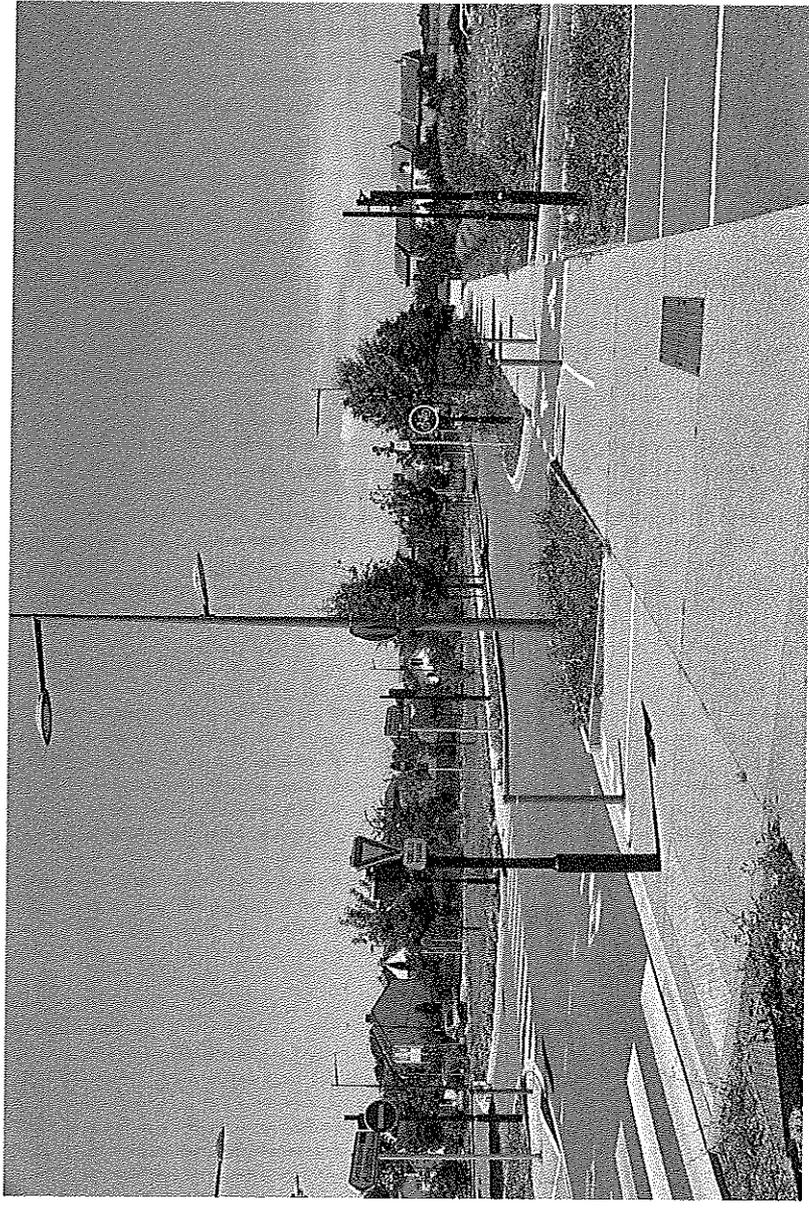
.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 décembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA





BILAN DE LA CONCERTATION

Bilan de la concertation

Modalités et participation

- Période du 9 octobre au 10 novembre 2017
- Une réunion des propriétaires foncier le 12 octobre
 - 8 personnes
 - Une dizaine de contributions
- Une réunion publique le 17 octobre
 - Environ 25 personnes
 - Une douzaine de contributions
- Un dossier de concertation avec cahier registre à disposition du public :
 - En mairie de Cusset : 0 contribution
 - En mairie de Vichy : 0 contribution
 - En mairie de Creuzier le Vieux : 1 contribution
 - À l'hôtel de Communauté : 1 contribution
- Dossier également disponible sur le site de Vichy Communauté avec une boîte mail
 - 8 contributions par mail dont 3 de la même personne

Bilan de la concertation

Analyse des échanges en réunion publique et des contributions par mail

- **Les sujets**
 - Les tranches réalisées (2)
 - La liaison nord (8)
 - Nuisances du trafic, notamment PL (3)
 - Stationnement du Crématorium (1)
 - Transport en commun (1)
 - Aménagement cyclable (1)
 - Foncier (2)
 - La liaison sud (5)
 - Prolongement de l'aménagement du bd urbain (1)
 - Aménagement cyclable (1)
 - Stationnement (1)
 - Desserte riverain rue des Iris (1)
 - Interrogation sur report de trafic (1)

Bilan de la concertation

Analyse des 31 contributions par mail

- **Les contributeurs**
 - 4 habitants de Cusset
 - 1 habitant de Vichy
 - 1 habitants de Creuzier le Vieux
 - 2 habitants non déterminés

Bilan de la concertation

Bilan

- Les objectifs de la 3^{ème} tranche sont partagés, les liaisons nord et sud du boulevard urbain déjà réalisé font consensus
- Liaison Nord - Les craintes / les demandes
 - Interrogation des effets du projet sur la circulation des PL, demande d'interdiction de la circulation des PL sur la rue George Ferrier et la rue de Charmeil
 - Demande d'apaisement de la rue George Ferrier, suppression du carrefour prévu sur le bd urbain ou sans mise en sens unique, demande de remise en état de cette rue
 - Attire l'attention sur le stationnement gênant sur la rue George Ferrier lors des cérémonies au crématorium, demande de création d'un parking à proximité
 - Demande une desserte bus du secteur avec une ligne sur le futur bd urbain
 - Demande une continuité aménagement cyclable bd urbain / Creuzier via la rue des Bordes
 - Interrogation sur le bruit généré par le futur bd urbain, demande des protections acoustiques
 - Interrogation sur l'impact des travaux de réaménagement de la rue des Soupirs sur le foncier privé (acquisition foncière ?)

Bilan de la concertation

Bilan

- Les objectifs de la 3^{ème} tranche sont partagés, les liaisons nord et sud du boulevard urbain déjà réalisé font consensus
- Liaison Sud - Les craintes / les demandes
 - Interrogation sur la desserte de la villa rue des Iris au droit du raccordement du futur bd urbain
 - Interrogation sur le report de trafic sur la rue Lafaille
 - Demande la continuité de l'aménagement cyclable jusqu'à la rue des Anémones
 - Demande de 4 places de stationnement sur la rue des Iris devant les 4 villas
 - Demande de prolongement de l'aménagement jusqu'à la rue Sidi Brahim

Le projet proposé – liaison nord

Section 1 : Rue de Vichy (RD258) – Rue de Romainville

Quid impact foncier sur la propriété bâtie ?

Rue Ferrier : Circulation importante, notamment PL + stationnement important les jours de cérémonie au Crématorium, rue mal entretenue
Demandes : apaisement de la circulation, pas de carrefour avec le bd urbain

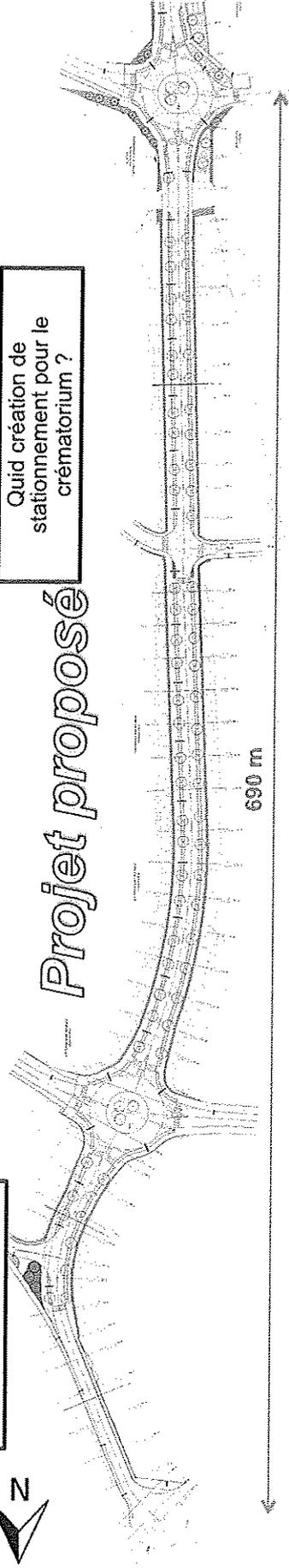
Quid dispositifs anti-bruit ?

Demande : continuité aménagement cyclable bd urbain / Creuzier via la rue des Bordes

Demande : interdiction PL sur rue de Charmeil

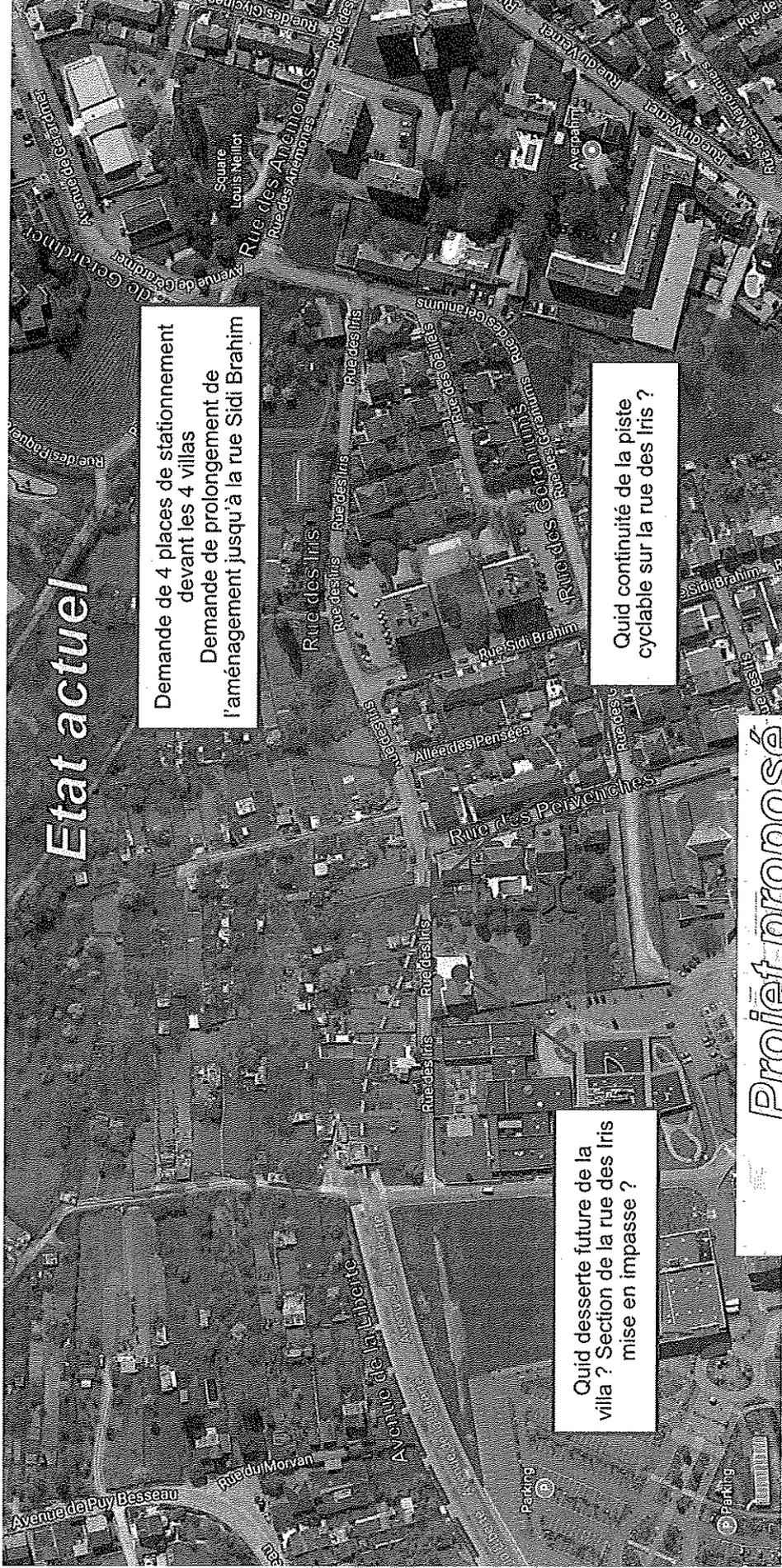
Quid interdiction des PL sur cette liaison ?

Quid arrêt de bus sur cette liaison ?



Quid création de stationnement pour le crématorium ?

Le projet proposé – liaison sud



Etat actuel

Demande de 4 places de stationnement devant les 4 villas
Demande de prolongement de l'aménagement jusqu'à la rue Sidi Brahim

Quid desserte future de la villa ? Section de la rue des Iris mise en impasse ?

Quid continuité de la piste cyclable sur la rue des Iris ?

Projet proposé



Quid report de trafic sur la rue Lafaille ???

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 13 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - VOIRIE - AMENAGEMENT DE LA 3EME TRANCHE DU BOULEVARD
URBAIN SUR VICHY ET CUSSET - BILAN DE LA CONCERTATION
PREALABLE

.....
Date de décision: 20/12/2017

Date de réception de l'accusé 28/12/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20DEC2017_13

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171220-20DEC2017_13-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .3

Domaines de competences par themes

Voirie

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 13.pdf (99_DE-003-240300426-20171220-20DEC2017_13-DE-
1-1_1.pdf)